



Changement de beneficiare de la pension alimentaire

Par **Natacha09**, le **03/04/2021** à **08:48**

Bonjour,

Mon fils est parti vivre chez son père depuis plusieurs années et je paye une pension alimentaire. Mon ex aa fait mettre une saisie sur mon salaire pour le paiement de cette dernière. Mon fils ne vit plus chez son père mais dans un foyer depuis juin 2020 à Dax (je suis moi en région parisienne).

Je voudrais pouvoir verse la pension alimentaire directement à mon fils, malgré mes multiple demande le père de mon fils ne me donne pas de réponse. Puis faire une demande au JAF, pour le retraits de la saisie et le paiement direct à mon fils a savoir que celui ci est encore mineur ?

D'avance merci.

Par **Tisuisse**, le **03/04/2021** à **09:07**

Bonjour,

Votre fils étant mineur, vous devez continuer à verser la PA à l'autre parent.

Par **youris**, le **03/04/2021** à **10:13**

bonjour,

si le jugement prévoit que vous devez verser la pension alimentaire à son père, vous devez respecter ce jugement.

pour toutes modifications, vous devez saisir le JAF.

bien entendu, cela ne remet pas en cause la retenue de la P.A. sur votre salaire.

salutations

Par **Louxor_91**, le **03/04/2021** à **11:38**

Bonjour,

une PA est à verser au parent qui "gère" le mineur. Ce n'est pas de l'argent de poche pour l'enfant. Mais rien ne vous empêche de glisser quelques euros pour votre fils ?